



Le président

Paris, le 15 novembre 2022

Monsieur le préfet Didier Lallement
Secrétaire général de la mer

Cher Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis ces dernières années et au-delà de leurs interventions habituelles de secours en mer, les stations de sauvetage bénévoles de la SNSM du Nord Pas-de-Calais sont particulièrement mobilisées par le sauvetage de migrants, à la demande du CROSS Gris-Nez.

Nos stations constatent une augmentation régulière de la taille des embarcations et du nombre de naufragés à sauver. Ce nombre excède aujourd'hui très largement les capacités d'emport de nos canots et vedettes, met en cause leur stabilité, leur tenue à la mer, et en conséquence la sécurité des sauveteurs bénévoles et des personnes secourues.

A titre de solution palliative de court terme, les sauveteurs embarquent désormais des radeaux de survie de modèle plaisance, de 6 à 10 places, qu'ils percutent et jettent à la mer pour mettre temporairement en sécurité les naufragés, en attendant l'arrivée sur zone d'autres navires de l'action de l'Etat en mer (AEM). Il s'agit de prévenir en urgence les noyades et les hypothermies.

Cette solution n'est en rien satisfaisante, et présente des dangers évidents pour les naufragés à l'embarquement, au transbordement et au séjour dans ces radeaux, comme pour les sauveteurs chargés de ces opérations délicates.

Je comprends que les moyens de l'AEM puissent être comptés, mais j'appelle votre attention sur les risques pour la vie humaine que présentent ces situations de naufrages de grande ampleur dans les conditions évoquées plus haut. Je vous demande de bien vouloir sensibiliser les autorités de l'Etat, au niveau interministériel, afin qu'une solution qui puisse préserver la sécurité de tous soit mise en œuvre au plus tôt.

En vous assurant du parfait dévouement de nos sauveteurs pour cette mission, et de leur engagement sans limite, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur le Secrétaire Général, mes meilleurs sentiments.

Emmanuel de OLIVEIRA